



CONSTRUCTION d'une gare et un tramwai proche de la résidence

Par **Isimon2**, le **08/11/2009** à **22:53**

Bonsoir, Maitre.

j'ai signer une promesse de vente pour l'achat d'un appartement de 4 pieces à Morsang sur Orge 91 au RDC, et il ce trouve que j'ai découvrir qu'une ligne de tramwai aller être construite proche de la résidence avec une gare cette information avait été cachée par l'agence immobilière et je trouve que cela fait beaucoup en plus de l'autoroute proche et la résidence est classée en zone inondable et la remise en état au niveau de l'électricité.

Je désire savoir si je peu demander une diminution du prix pour ce vice caché , ce que je risque, sachant que je dois signer à la fin du mois de novembre ou début décembre 2009

merci de me renseigner sur les possibilité que je pourais avoir sachant que je tien stous de même a acheter ce logement car j'ai des problèmes de santé et je ne peu plus monter les étages de mon domicile actuel que j'ai dailleur mis en vente;

Dans l'attente d'une réponce de votre part je vous prie d'agrées l'expressions de mes salutations les plus respectueuses.

LUC SIMON